



Ouverture des inscriptions au Concours des Maisons fleuries

Avec l'arrivée du printemps, le soin apporté par les Séméacais à leur jardin, terrasse et balcon, régale les passants.

Reconnue « Villes et Villages fleuris – 3 fleurs » et « Territoire engagé pour la Nature », la commune de Séméac attache une attention particulière au cadre de vie de ses concitoyens.

Afin de mettre en lumière l'implication des habitants à embellir avec goût et attention pour la biodiversité, leur maison, terrasse et/ ou balcon, le Concours des Maisons fleuries est reconduit en cette année 2024.

Organisé par la commission Développement durable, il valorisera des habitations agréables pour les yeux et également, la mise en œuvre de pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement.

Le concours est ouvert à tous les habitants de la commune dont les aménagements sont visibles depuis la rue et, uniquement sur inscription avant le 8 avril 2024.

L'inscription est à réaliser directement en mairie où le règlement et le bulletin d'inscription sont délivrés ou par mail : accueil@semeac.fr

Les participants concourent dans la catégorie « Jardin / potager » ou la catégorie « Balcon / terrasse/ jardinet ».

A chaque thématique de notation (aspect général des plantations, diversité végétale, qualité – originalité et entretien au naturel), un nombre de points sera décerné. Un classement sera établi.

À l'automne, la soirée festive de remise des prix organisée à la mairie est devenue un rendez-vous incontournable pour les amateurs de la beauté de leur cadre de vie au naturel.

Contact presse :

Caroline BAPT – 1^{ère} adjointe en charge du Développement durable

Tél. : 06 10 90 26 90

caroline.bapt@semeac.fr